



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 23.02.2023

Date de fin de visibilité prévue: 23.02.2026

Numéro de publication: AB02-0000012567

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Centre de Production / Usine 25

Organisation concernée:

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse Centre de Production / Usine 25

CHE-105.963.449

Route de la Piscine 20

1950 Sion

Type d'autorisation:

Permis de travail en continu atypique (sans alternance)

art. 24 de la loi sur le travail (LTr), art. 39 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 23-000456

N° d'établissement: 51986871

Pan d'entreprise: Département Montage Swatch

Personnel: 65 H, 25 F

Validité: 24.02.2023 – 01.04.2025

Complément à l'autorisation: Modification

Autorisation pour: VS

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).